

Management des Organisations Spécialité Gestion et Pilotage de Projets

RNCP19492 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	300
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Haute Alsace - Mulhouse

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la Licence Professionnelle exerce les activités suivantes :
gérer et piloter un projet sous l'angle de :

- la gestion d'équipe
- le respect des délais
- la gestion des coûts
- la qualité

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire de la Licence Professionnelle doit être capable de :

- identifier les contextes stratégique et managérial de l'entreprise au sein de laquelle s'inscrit le projet
- maîtriser le cadre juridique global dans lequel s'inscrit le projet
- intégrer une démarche qualité dans un projet
- déterminer la faisabilité d'un projet
- conceptualiser l'idée du projet par la rédaction d'un cahier des charges ou d'un appel d'offres
- calculer et gérer les différents coûts d'un projet
- découper le projet en activités, planifier et piloter la réalisation
- analyser les risques ou opportunités potentiels
- concevoir et mettre en oeuvre les outils de gestion adéquats (système d'information, documents de suivi,...)
- animer, motiver et dynamiser une équipe projet
- savoir négocier avec différents interlocuteurs afin de défendre et vendre son projet
- communiquer efficacement (oralement et par écrit), en langue française ainsi qu'en langue anglaise

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Un chef de projets est un salarié pouvant être employé par les petites, moyennes et grandes entreprises de production de biens et de services, les banques et organismes financiers, l'administration publique, les collectivités territoriales, les organismes professionnels, les cabinets d'études et de conseil.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Un chef de projets est un salarié pouvant être employé par les petites, moyennes et grandes entreprises de production de biens et de services, les banques et organismes financiers, l'administration publique, les collectivités territoriales, les organismes professionnels, les cabinets d'études et de conseil.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury de délivrance du diplôme est composé du responsable pédagogique, d'enseignants-chercheurs et de professionnels extérieurs intervenant dans le cursus, ces derniers sont représentés pour 1/4 au moins et pour la moitié au plus.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de délivrance du diplôme est composé par le président du jury (enseignant-chercheur nommé par le CEVU), un second enseignant-chercheur nommé par le CEVU, un représentant enseignant de la filière, et un professionnel. Ces 4 personnes sont nommées par le Président de l'Université.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

site du SERFA

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19492/>